

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **16 (1871)**

Heft 15

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

REVUE MILITAIRE SUISSE

N° 15.

Lausanne, le 5 Août 1871.

XVI^e Année.

SOMMAIRE. — La mise sur pied des troupes suisses en 1870-1871. (Rapport au commandant en chef par le chef d'état major.) (*Fin.*) — Note sur la pénétration des projectiles dans les parties molles et les parties fibreuses ou solides du corps humain, par M. le général Morin. — Nouvelles et chronique.

ARMES SPÉCIALES. — Metz. (Journal d'un officier suisse après la capitulation. (*Fin.*))

LA MISE SUR PIED DES TROUPES SUISSES EN 1870-1871.

Rapport au commandant en chef par le chef d'état-major (*Suite*) (1).

Le passage de Français à travers le Rhin près de Bellingen, le 7 septembre, motiva les premières mesures prises sur la rive droite de ce fleuve. Il était à craindre que les vaincus ne cherchassent un asile sur le territoire suisse. Ensuite les troupes allemandes poussèrent, le 16 septembre pour la première fois, jusqu'à Mulhouse et occupèrent cette ville, ce qui occasionna sur la ligne de Mariastein à Bâle un torrent de fugitifs, qui se réfugièrent avec leurs troupeaux sur et en deçà de la frontière suisse. Pour un petit nombre de jours deux compagnies d'infanterie de Bâle-ville et la compagnie des guides n° 3 furent appelées au service pour servir d'auxiliaires à la brigade de carabiniers n° 4 chargée de maintenir l'ordre à la frontière, sur la demande expresse de Soleure et de Bâle-campagne. Les troupes allemandes se retirèrent de nouveau, le 20 septembre, dans la basse Alsace.

Par contre, les 2 et 3 octobre, la division Schmeling franchit le Rhin près de Mulheim et occupa ensuite Mulhouse presque constamment. Comme l'objectif de ce corps, auquel s'adjoignit plus tard une partie de l'armée de siège de Strasbourg et la division Trescow, devait être de cerner Belfort, l'occupation du Porrentruy alors ordonnée paraît complètement motivée. Aussi vis-à-vis des efforts croissants des deux côtés pour conserver cette position importante, la vigilance et le nombre de nos troupes durent être augmentés jusqu'à ce que l'apparition de l'armée de Bourbaki et les mouvements très-habiles du corps de Werder fissent pressentir que les événements ne resteraient pas étrangers au territoire suisse.

Il ne nous appartient pas de suivre dans ce rapport les opérations qui eurent lieu sur le territoire français, nous nous contenterons de les considérer par rapport à nous.

Lorsque, le 20 janvier, le général reprit le commandement et se rendit à Bâle, on ne savait encore qui l'emporterait des deux armées en présence. L'armée française cherchait à passer entre Belfort et la Suisse. Aurait-elle profité, oui ou non, de notre territoire? c'est ce que nous ne décidons pas, mais ce qui nous importait c'était d'être prêts à toute éventualité. (Nous renvoyons à partir d'ici à l'annexe n° 1 pour la composition ultérieure de tous les mouvements de troupes et des nouvelles levées.)

(1) Voir nos 6 précédents numéros.